

Parti Multiculturaliste

Pour le multiculturalisme !

Je soutiens le Parti Multiculturaliste et je fais un don

J'imprime le Bulletin de don que je remplis et que j'envoie sous enveloppe accompagné de votre chèque
à l'adresse ci-dessous :

Parti Multiculturaliste, 51 rue Heurtault - 93300 AUBERVILLIERS

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel : _____

Courriel : _____ @ _____

Montant : _____ Euros (dans la limite de 7 500€/ an et par personne)

Date et signature :

Un reçu fiscal vous sera adressé. Il vous permettra de déduire 66% des sommes versées de vos impôts

La loi n°88-227 du 11 mars 1988, modifiée, relative à la transparence financière de la vie politique précise :
- Seules les personnes physiques sont habilitées à faire des dons à un parti ou groupement politique.
Tout don de personne moral (entreprise, association, profession libérale ou commerçant...) est donc interdit.